

à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Rapport d'activité 2025



ÉDITO

Émilie PHILIPPE
Présidente du CNPF BFC

© Pref. 58

L'année qui vient de s'écouler a, une nouvelle fois, placé nos massifs forestiers au cœur des préoccupations de tous. En Bourgogne-Franche-Comté, la forêt n'est pas seulement un élément de notre paysage, elle est un pilier de notre économie rurale et un patrimoine vivant, confronté à des mutations climatiques d'une rapidité inédite.

Notre priorité absolue reste la résilience : aider les propriétaires à anticiper plutôt qu'à subir. Cela passe par l'adaptation des essences, le renouvellement intelligent des peuplements et une gestion sylvicole dynamique qui accepte la part d'incertitude de demain.

Il n'y a pas de forêt résiliente sans une biodiversité préservée. Dans notre région, nous portons la conviction que la production de bois de qualité et la protection de la richesse biologique sont deux faces d'une même pièce. Nos actions sur le terrain démontrent quotidiennement que le mélange d'essences et le maintien de micro-habitats sont les meilleurs alliés de la santé des forêts.

Il n'est pas de réussite de projet de renouvellement forestier, qu'il soit naturel ou par plantation, sans un facteur clé : l'équilibre forêt-gibier. Sans une régulation adaptée, les efforts de régénération sont vains. Le CNPF BFC continue de s'investir dans le dialogue avec le monde de la chasse et les services de l'État pour que la dent du grand gibier ne soit plus un frein à l'adaptation de nos forêts.

Cette année aura également été l'occasion pour nous de mesurer l'importance de la communication auprès de nos Préfets, responsables administratifs et Parlementaires, avec une implication importante de nos élus CNPF. Il est indispensable pour notre structure de se faire connaître, de rappeler sa neutralité et son rôle capital dans l'orientation de la gestion durable.

Ce rapport d'activité témoigne du caractère indispensable d'une structure comme le CNPF. À l'heure où ce dernier pourrait être remis en cause à travers un budget sérieusement revu à la baisse, je vous demande à vous, propriétaires, de mettre en avant, à chaque fois que vous le pourrez, notre rôle et celui de nos équipes plus que jamais engagées à vos côtés.

Contrat d'objectifs et de performance 2022-2026 du Centre national de la propriété forestière



Établi pour la période 2022-2026, le **Contrat d'objectifs et de performance (COP)** du CNPF doit permettre de renouveler les missions de l'Établissement public tout en renforçant la mobilisation des propriétaires forestiers privés dans la gestion durable du bois et la transition bas-carbone.

Objectif 1 Pages 4 et 5

Renforcer la mission de service public du CNPF, responsable de l'élaboration du cadre et de l'agrément des documents garantissant la gestion durable des forêts privées.

Objectif 2 Pages 6 et 7

Confirmer le CNPF comme référent technique de la sylviculture durable et multifonctionnelle, ainsi que de l'adaptation des forêts au changement climatique et de leur contribution à son atténuation.

Objectif 3 Pages 8 et 9

Agir pour le développement économique des territoires et de la filière forêt-bois.

Objectif 4 Page 10

Améliorer la performance de l'Établissement, notamment par la poursuite de la transformation numérique et des processus administratifs et techniques.

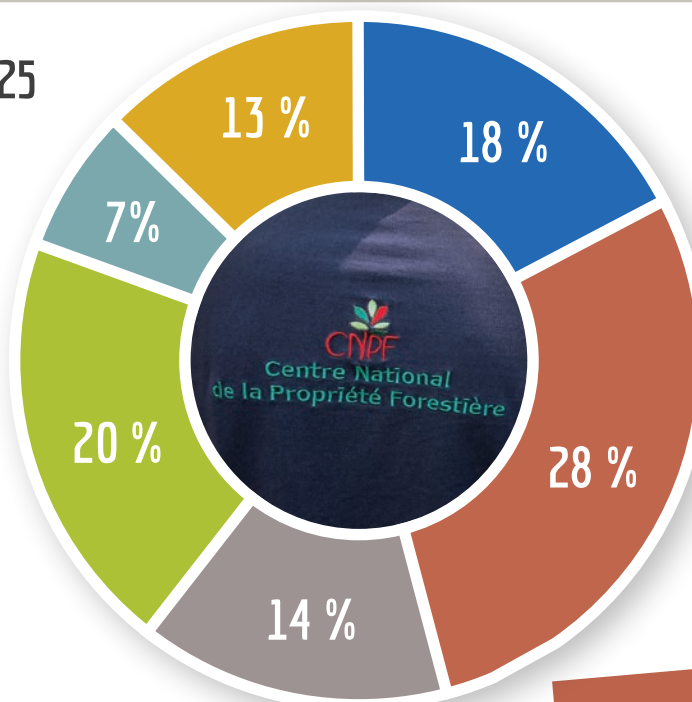
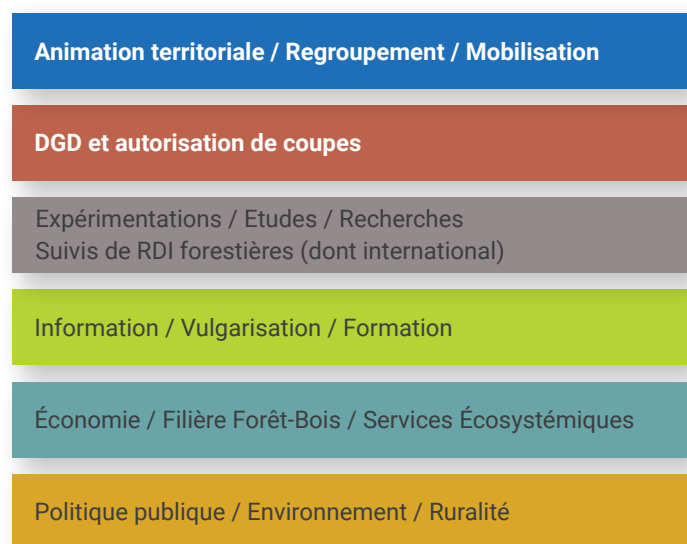
Objectif 5 Page 11

Développer la communication pour améliorer la visibilité du CNPF.

Pour en savoir plus sur le Contrat d'objectif et de performance :

www.cnpf.fr/document/contrat-d-objectifs-et-de-performances-2022-2026-du-cnpf

Répartition des activités du CNPF BFC en 2025





© CNPF BFC

Échanges internes autour du nouveau SRGS BFC

Une journée technique d'harmonisation appréciée de tous !

Le 25 juin se tenait une journée technique interne CNPF pour harmoniser l'application du SRGS BFC en instruction des PSG. Au programme, des débats techniques sur des situations critiques rencontrées lors de la première année d'application du SRGS. Trois cas ont été examinés ce jour-là :

- Douglassaie de 22 ha avec dépérissement diffus en limite de station ;
- Mélange Futaie-Taillis pauvre de chênes sessiles gélifs et taillis de châtaignier sur 3,8 ha ;
- Mélange Futaie-Taillis de ~10 m²/ha de GB-TGB de chênes pédonculés et taillis exploitable sur 8 ha.

Chaque participant, en situation d'instruction, a pu être confronté aux notions de diamètre d'exploitabilité minimal, de choix d'essences adaptées à la station, de respect de la limite de diversification d'au moins 30% des essences à partir de 4 ha renouvelés, de peuplement pauvre, de tiges d'avenir et de seuil de densité à partir duquel il est envisageable d'engager une conversion en futaie.

La mise en situation a conduit à des échanges nourris et argumentés.

La journée était complétée par une heure en salle pour une harmonisation réglementaire et de procédures internes. ■



© CNPF BFC



© CNPF BFC

Validation définitive du SRGS Bourgogne-Franche-Comté

Le 4 juillet 2025, le Conseil d'État a confirmé définitivement la validité des SRGS de Bourgogne-Franche-Comté et de 7 autres régions, dont les arrêtés ministériels d'approbation avaient fait l'objet de recours.

Ces décisions reconnaissent la légalité des procédures d'adoption des SRGS, et notamment la « prise en compte des observations du public », l'évaluation « de l'état initial de l'environnement » et « des incidences notables probables de la mise en œuvre » de ces Schémas.

Le Conseil d'État consacre ainsi le rôle central et prépondérant des SRGS dans l'encadrement de la gestion des forêts privées (plus de 75% de la surface forestière hexagonale), et affirme le caractère multifonctionnel de la gestion forestière, à la fois écologique, sociale et économique (dernier alinéa L.121-1 du Code forestier).

Dûment confirmés par le Conseil d'État, ces documents-cadre vont continuer de permettre d'orienter les propriétaires pour la gestion durable de leurs forêts.

Plans Simples de Gestion (PSG)

95 %

des surfaces relevant d'un PSG ont un document agréé ou en instance d'agrément,

soit **407 000 ha** sur 1 million d'hectares de forêts privées

14 500 ha sont dotés d'un **PSG volontaire** (625 propriétés)

50 visites intermédiaires de PSG ont été réalisées pour une surface d'environ 5 000 ha.

Au cours de l'année, 310 PSG agréés pour plus de 28 000 ha

17% ont été rédigés par les propriétaires, 35% par des experts indépendants, 23% par des coopératives, 23% par des gestionnaires forestiers professionnels (GFP) et 2% par d'autres gestionnaires.

Nouveau seuil de PSG obligatoire à 20 ha

La loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie, dite « loi incendie », a confirmé l'importance des documents de gestion dans leur rôle de limitation de ce risque. C'est ainsi que le seuil de Plan simple de gestion (PSG) obligatoire est passé de 25 à 20 ha (surface comprenant tous les ilots de plus de 4 ha sur une commune et celles limitrophes).

En Bourgogne-Franche-Comté, **800 propriétés** nouvellement concernées ont été identifiées. Un courrier d'appel a été envoyé dans le courant de l'été 2024 afin d'informer les propriétaires du délai de mise en conformité.

Selon les cas, ceux-ci devront disposer d'un PSG avant le 12 juillet 2026 ou le 12 juillet 2028. Déjà **110 PSG** en instruction ou agréés en fin d'année !

Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS)

1 604 propriétaires pour 17 585 ha disposent d'un CBPS

dont 70% avec un programme de coupes et travaux

Rappel : fin des CBPS simples !

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, dite *Loi Climat et Résilience*, dans son article 53, a annulé la suppression du CBPS, qui était prévue à compter du 1^{er} janvier 2022.

La possibilité d'adhérer à un CBPS a été maintenue, à la condition expresse de soumettre à l'approbation du CNPF un programme de coupes et travaux (transformant ainsi le CBPS en CBPS+).

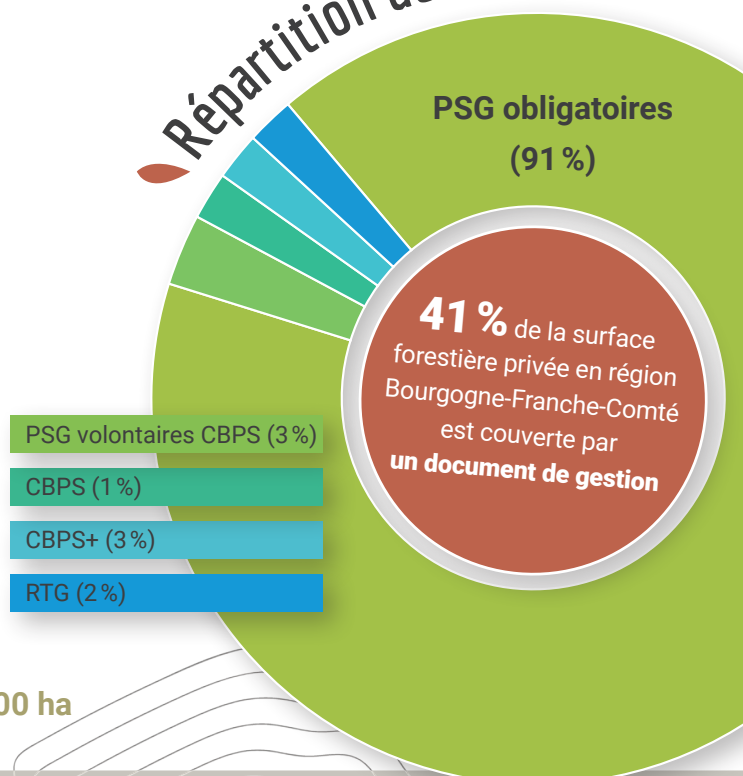
Réglement type de gestion (RTG)

Les surfaces sous RTG représentent près de **7 500 ha**

Demandes de coupe et avenants

Cette année encore, le niveau des demandes de coupes et autres modificatifs reste soutenu, bien qu'en léger recul par rapport à 2024. En effet, la crise du scolyte sur épicéa se poursuit et d'autres essences montrent des signes de faiblesse très inquiétants, comme le sapin pectiné. En 2025, les équipes techniques du CNPF BFC ont dû traiter plus de **150 déclarations de coupes d'urgence** sur ces deux seules essences pour **une surface d'environ 2 800 ha et un volume estimé à 126 000 m³**

Répartition des DGD





Tournée du groupe d'étude IDF sur les fruitiers forestiers

Diversification ou enrichissement de peuplements forestiers avec des fruitiers forestiers, plantations mélangées de divers fruitiers, valorisation de feuillus précieux en régénération naturelle



© CNPF BFC

Les groupes de travail font partie de l'histoire de l'IDF. Ils constituent de riches lieux d'échanges et de connaissances techniques entre propriétaires forestiers et professionnels. Suite au départ à la retraite en 2023 de Jacques Becquey, animateur depuis la fin des années 80, Jimmy Bonigen et Anne-Pernelle Duc, ingénieurs sur les sylvicultures à l'IDF, appuient désormais le groupe fruitiers.

Présidée par M. Hubert Guillais et organisée par Patrick Léchine et Juliette Vieille du CNPF BFC, la tournée annuelle du groupe de travail fruitiers forestiers s'est déroulée du 20 au 21 mai entre le Doubs et la Haute-Saône.

Alisiers, cormiers, merisiers, noyers et même robiniers ont ravi nos hôtes. En effet, le groupe a pu découvrir diverses modalités de traitement des fruitiers forestiers (introduction au sein d'une régénération, en remplacement des frênes chalarosés ou en plantations plus classiques). De quoi alimenter les réflexions sur l'intérêt de la diversification des peuplements, des marchés et la résilience des forêts. ■



© CNPF BFC



© Philippe Trias - Le Progrès

Exercice DFCI du 6 mai 2025 à Cernon (Jura)

Test grandeur nature pour mieux protéger vos forêts

Le 6 mai 2025, un exercice majeur de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) s'est déroulé sur les communes de Cernon et Vescles, au sud du département du Jura. Dans ce secteur portant encore les stigmates des grands incendies d'août 2022, ce test a mobilisé d'importants moyens pour simuler la gestion d'un feu de forêt.

Cet entraînement, bien qu'aucune flamme réelle n'ait été allumée, a impliqué près de 150 sapeurs-pompiers venus du Jura, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, accompagnés de moyens aériens.

L'exercice visait principalement à tester la coordination interdépartementale, la réactivité des moyens aéronautiques et terrestres, ainsi que l'efficacité des communications entre les acteurs impliqués. Pour les autorités, ces simulations en grandeur réelle sont essentielles pour maintenir et renforcer les réflexes techniques et opérationnels.

En plus des trois groupes « feu de forêt » présents au sol, un scénario a impliqué deux Canadair, avec des largages d'eau sur les parcelles boisées. Un Dash (avion embarquant du retardant) est intervenu sur un autre scénario. L'Office national des forêts était également présent avec son pick-up armé d'une réserve de 500 L.

Un exercice équivalent se tenait le même jour dans le Haut-Doubs, en coopération Franco-Suisse. Ces entraînements témoignent de la préparation indispensable des acteurs de la sécurité civile, alors que le risque d'incendie tend à s'intensifier avec le changement climatique (saisons sèches plus longues).

Présent en tant qu'observateur à Cernon, le référent DFCI du CNPF BFC a pu mesurer l'importance du déploiement de forces civiles. Seuls trois groupes « feu de forêts » étaient mobilisés, mais c'était très impressionnant, en moyens et en coordination. L'intervention sur feu de forêt, ça ne s'improvise pas!

La participation active des partenaires institutionnels (pompiers, ONF, services de l'État, CNPF, chambres

d'agriculture) souligne que la prévention et la lutte contre les feux de forêt ne sont pas uniquement de la responsabilité des services de secours – elles sont l'affaire de tous les acteurs, y compris des propriétaires forestiers.

Cet exercice était aussi l'occasion pour le CNPF de continuer à nouer des contacts, pour une meilleure articulation entre les besoins opérationnels des SDIS et l'accompagnement des propriétaires forestiers, en gestion comme en équipement des massifs. ■



© Philippe Trias - Le Progrès



© Philippe Trias - Le Progrès



© Sylvain Gaudin - CNPF

Guide de l'usage des chemins ruraux et des voies communales Une actualisation dans le cadre de la mobilisation du bois

À la demande de plusieurs maires, la sous-préfecture de Château-Chinon, le CNPF, l'Office National des Forêts, le Parc Naturel Régional du Morvan, la Direction Départementale des Territoires, le syndicat des propriétaires et ProETF ont travaillé conjointement à l'actualisation du *Guide du débardage en Morvan*, qui désormais s'appelle **Guide de l'usage des chemins ruraux et des voies communales dans le cadre de la mobilisation de bois**.

Ce guide est destiné à toutes les personnes impliquées dans une coupe de bois, que ce soit le propriétaire, l'acheteur ou la commune. Il a vocation à identifier le rôle de chacun pour un usage de la voirie communale respectueux et satisfaisant, et ce au-delà des limites du Morvan.

Le guide, lancé à l'occasion de la conférence de presse du 15 avril 2026, comprend un glossaire, les actions possibles pour le maire, les actions possibles pour les professionnels et des recommandations.

Il est dans l'intérêt de tous, propriétaires, forestiers et communes, que les chantiers d'exploitation se déroulent sans encombre. Nous espérons que ce guide incitera chacun d'entre nous à apporter sa contribution pour y parvenir. ■



© Préfecture Nièvre

Points clés du guide

- 1 - Rappel du cadre réglementaire
- 2 - Actions possibles pour le maire
- 3 - Actions possibles pour les acteurs du métier
- 4 - Modèles d'arrêtés et d'états des lieux

GUIDE D'USAGE

des chemins ruraux et des voies communales
dans le cadre de la mobilisation des bois
en Région Bourgogne-Franche-Comté



Conférence : « La forêt hyperconnectée »

Alliances invisibles entre les arbres et les champignons

Le CNPF BFC, avec le soutien financier du Centre d'études techniques et d'expérimentations forestières (CETEF de Franche-Comté), a organisé le 13 juin 2025 à Sermamagny (90), **une conférence sur le thème des connexions biologiques en forêt.**

M. Francis Martin, Directeur de recherche émérite de l'INRAé de Nancy, a passionné les participants en leur faisant découvrir, par des illustrations particulièrement vulgarisatrices, un monde invisible et dont l'importance est pourtant fondamentale pour tous les écosystèmes forestiers du globe (de nos hêtraies-sapinières aux forêts du Yunnan en Chine).

L'arbre Monde a particulièrement attiré l'attention du public. Ce chêne, qualifié de « méta-organisme grand pourvoyeur de carbone » par le conférencier, accueille une biodiversité composée de 2300 espèces, dont 326 dépendent de cet arbre (716 lichens, 108 champignons, 1178 invertébrés, oiseaux, chauves-souris...).

Dans la salle :

- deux-tiers de propriétaires forestiers privés, dont 25 propriétaires forestiers stagiaires du FOGFOR Biodiversité. Ceux-ci venaient de parcourir des parcelles forestières du nord du département à la découverte des

arbres vivants porteurs de micro-habitats et venaient d'être sensibilisés à l'importance du bois mort en forêt,

- des élus et des techniciens forestiers du CNPF, de la Chambre d'Agriculture, de la Société Forestière de la Caisse des dépôts, du Conservatoire des Espaces Naturels et du Département du Territoire de Belfort,
- des habitants du département qui s'intéressent au programme d'événements de la Maison Départementale de l'Environnement où s'est tenue la conférence. ■



© CNPF BFC

OBJECTIF 3 - Exploiter les données forestières

Amanita muscaria - Michel Courtil © CNPF

**13 JUIN
2025**
SERMAMAGNY (90)
16H - 18H

CONFÉRENCE
par Francis Martin, Directeur de recherche INRAé
organisée par le Centre national de la propriété forestière

LA FORÊT HYPERCONNECTÉE
ALLIANCES INVISIBLES ENTRE LES ARBRES ET LES CHAMPIGNONS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



Cybersécurité

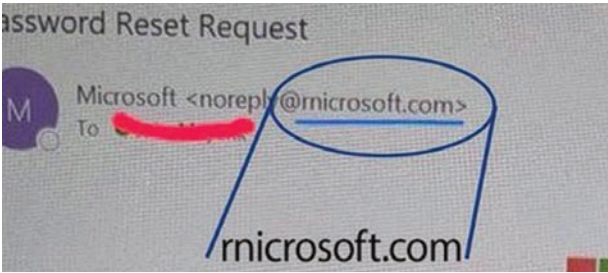
Un clic peut tout changer : les agents du CNPF restent vigilants

Au cours de l'été 2025, un **test d'hameçonnage** a été réalisé au CNPF sur un échantillon national aléatoire de **153 comptes de messagerie**. Les objectifs principaux étaient de :

- tester la vigilance individuelle et générale du personnel, toute catégorie confondue ;
- construire un hameçonnage crédible ;
- utiliser des proximités graphiques des alphabets afin de tromper les utilisateurs.

L'échange avec les collègues est un moyen efficace pour se prémunir de ce fléau. Néanmoins pendant la période estivale, les contacts sont plus difficiles, le personnel est plus isolé : nous avons voulu le tester.

Les résultats en BFC sont prometteurs. Les multiples appels à vigilance ont porté leur fruit car de bons réflexes ont été adoptés. Malgré ces bons résultats, il ne faut pas baisser la garde car les cyber-malfaiteurs ne cessent de faire preuve d'imagination et de ruse. ■



Exemple de proximité graphique. Avez-vous bien lu la première lettre ?

JTN 2025

La maîtrise des risques au cœur des échanges



Timelapse © CNPF réalisée par Michel Chartier, télépilote de drone émérite, sur la plage face au Palais des Congrès.

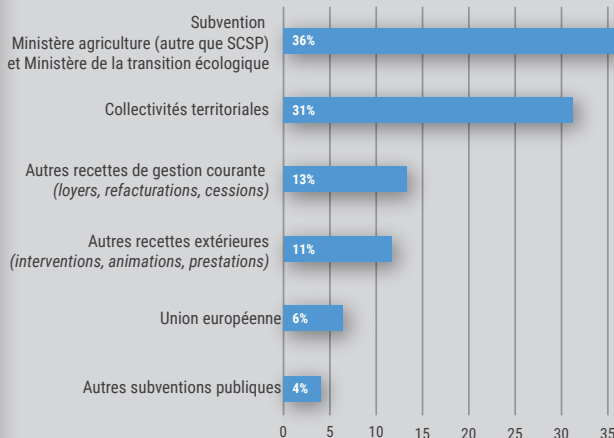
Les **Journées Techniques Nationales 2025** du CNPF, se sont tenues les 1er et 2 octobre 2025 au Palais des Congrès d'Arcachon! Cet événement fédérateur a **rassemblé plus de 400 personnes** issues de tous les métiers du CNPF. Ces journées étaient consacrées à une thématique transversale importante: **le risque, sous toutes ses formes**. Risque forestier (incendies, tempêtes, parasites...), risques numériques, juridiques ou organisationnels, et tous ceux qui touchent directement nos conditions de travail... Cette édition visait à élargir notre compréhension du risque, à partager des expériences de terrain, et à réfléchir ensemble à des pistes concrètes pour mieux les anticiper et les gérer. Remerciements particulièrement chaleureux à Ludivine Page et à toute l'équipe du CNPF Nouvelle-Aquitaine qui n'ont pas ménagé leur peine pour la réussite de cet évènement. ■

Focus Financement

Nos principaux financeurs externes

Moyenne des ressources externes sur les exercices 2024 et 2025 : 612 000 € / an

Répartition des financements externes



Ressources humaines

Une équipe à votre service

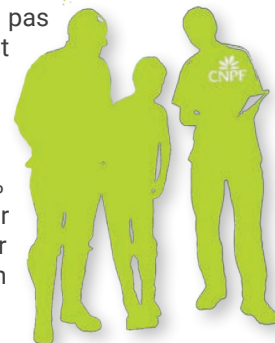
Le CNPF BFC comptait **42 agents** au 31 décembre 2025 pour 39,29 Équivalents temps plein travaillés (ETPT).

Au cours de l'année 2025, nos effectifs sont restés stables avec 4 embauches et un remplacement en cours, suite à 4 démissions et 1 départ à la retraite.

L'effectif est majoritairement constitué de personnels permanents (90%) et de techniques (76%).

L'équilibre femmes/hommes n'est pas encore paritaire (44/56) mais est légèrement supérieur au ratio du CNPF national qui est de 40% de femmes pour 60% d'hommes.

D'un point de vue budgétaire, 88% des personnels sont financés sur ressources de base et 12% sur ressources externes (proportion en baisse). ■



Le CNPF BFC rayonne...dans son « pays »...

Les élus du Conseil de Centre du CNPF BFC s'engagent pour faire connaître et reconnaître auprès des autorités locales le travail réalisé.



© CNPF BFC



© CNPF BFC

De nombreuses rencontres ont eu lieu cette année, auprès des préfets de départements et du Préfet de région notamment. Ces temps d'échanges, en salle ou sur le terrain, sont précieux, car ils permettent d'**exposer les problématiques auxquelles font face les propriétaires** et les solutions qui peuvent leur être proposées. Ces rendez-vous portent déjà leurs fruits : pour preuve la rencontre sur le terrain avec M. Paul Mourier, Préfet de région, sur la **thématique de l'équilibre forêt-gibier**. Après la visite d'une plantation de peupliers détruits, il a souhaité s'adresser au Conseil de Centre en venant présenter le Dire de l'État sur la forêt, qui comprend précisément une ligne directrice sur l'équilibre forêt-gibier.

On peut également citer les échanges très productifs avec Mme Émilie Acquistapace, sous-préfète de Château-Chinon (58), très engagée pour la refonte du *Guide du débardage en Morvan*, qui se veut désormais être un guide à l'usage des chemins ruraux de manière générale et non plus un outil strictement réservé au Massif du Morvan. (Voir article page 3 de *Parlons Forêts en BFC n°9*). ■

... et en Europe

Le CNPF dispose d'un réseau de correspondants Europe dans toutes les délégations régionales, qui assure une veille sur les opportunités de financement et de coopération européenne.

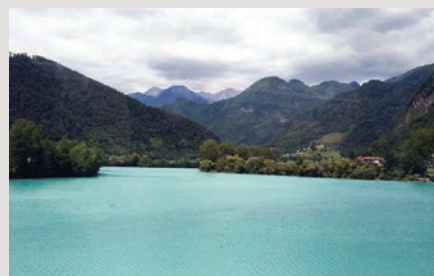
De plus en plus actif sur la scène internationale, le CNPF fait notamment partie des membres fondateurs du **réseau d'innovation Forest4EU**. L'objectif principal du réseau est de **partager des innovations forestières à travers l'Europe** en diffusant les résultats de travaux dans différentes langues et de créer des temps de rencontres. Le CNPF BFC a ainsi participé à 3 sessions de rencontres appelées Study-Visits en 2025. Zoom sur deux d'entre elles :

Rencontre sur la mobilisation des bois - 27 au 29 mai – Slovénie

La Slovénie est un pays deux fois moins grand que la région BFC, avec un taux de boisement de 58% : dire que la Slovénie est un pays forestier serait un pléonasme.

C'est avec enthousiasme qu'une dizaine de forestiers européens a répondu à l'invitation du Slovenian Forestry Institute pour en savoir plus sur les enjeux de ce pays. Au programme, de nombreuses **présentations sur des outils d'aide à la décision**, très orientés sur les nouvelles technologies. Les exposés, en salle et sur le terrain, ont permis de découvrir des paysages époustouffants comme le Lac de Bohinj.

En savoir plus : <https://www.forest4eu.eu/news/report-on-study-visits-27-29-may-slovenia> ■



Soraya Benmar © CNPF BFC

Rencontre sur l'adaptation des forêts au changement climatique – 4 au 6 juin – Caen

34 participants venus de 8 pays ont débarqué à Caen pour **partager leurs expériences en matière d'adaptation des forêts au changement climatique**.

Le CNPF BFC est intervenu pour présenter les travaux menés dans le cadre du PEI douglas. Piloté par Bruno Borde, ce projet a abouti à des recommandations pour l'adaptation des douglasaies de Bourgogne et la définition de modalités de mélanges sur la base d'outils d'aide à la décision comme BioClimSol. Les forestiers italiens ont été particulièrement intéressés par ces travaux et les échanges devraient se poursuivre au-delà de l'événement. En savoir plus : <https://www.forest4eu.eu/news/report-on-study-visits-4-6-june-france> ■



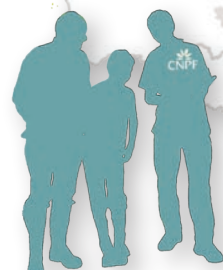
Soraya Benmar © CNPF BFC



© Patrick Léchine - CNPF BFC



Une équipe passionnée au service des propriétaires forestiers



Siège - DIJON 03 80 53 10 00 - bfc@cnpf.fr	
Directeur	François JANEX
Directrice-adjointe	Soraya BENNAR
Attachée - Finances	Françoise VOISIN
Ingénieur DGD et DFCI	Vincent BENARD
Assistante Techn. DGD	Agnès MIGNOTTE
Secrétaire DGD	Claire FABRE
Comptabilité	Pascale MANGIN
Communication	Franck RIGAUD
Siège secondaire - BESANÇON 03 81 51 98 00	
Directeur	François JANEX
Ingénieur développement	Patrick LÉCHINE
Chargée de mission Technicienne secteur 70	Juliette VIEILLE
Attachée - RH	Mélanie VUILLIER
Assistante adm.	Sylvie BOVET

Antenne 21 - DIJON 03 81 53 10 00	
Ingénieur	Hugues SERVANT
Technicien	Alexandre GUERRIER
Technicien	Nicolas BRETONNEAU

Antenne 25 - BESANCON 03 81 51 98 02	
Ingénieure	Bénédicte LUNET
Technicien	Aïx BELIARD

Antenne 25 - PONTARLIER 03 81 39 27 04	
Technicienne	Cathy POIMBOEUF

Morvan - SAULIEU 03 80 64 30 97	
Technicien	Cédric TURÉ
Technicien	Jean-Charles DEVAUX
Technicien	Antonin LOURDAIS

Antenne 39 - LONS-LE-SAUNIER 03 84 35 14 27	
Ingénieure	Gaïa MICHEL
Technicien	Romain GOVART
Assistante adm.	Céline URBAIN

Antenne 39 - CHAMPAGNOLE 03 84 53 26 69	
Technicienne	Florence CARENA
Technicienne	Louise CHOBERT

Antenne 58 - NEVERS 03 86 71 93 55	
Technicienne	Betty MOLINIER-DOUCET
Technicien	Jocelyn GAILLARD
Technicien	Jocelyn MALASSINÉ
Assistante adm.	Pauline GAILLARD

Antenne 70-90 - BELFORT 03 84 58 04 16	
Ingénieur	Damien CHANTERANNE
Technicien(ne)	Recrutement en cours
Assistante adm.	Céline GEORGEOT

Antenne 70 - RIOZ 03 84 76 66 72	
Technicienne	Cécile MATAILLET

Antenne 70 - RADDON-ET-CHAPENDU 03 84 76 66 72	
Technicien	Franck CARRY

Antenne 71 - CHALON-SUR-SAÔNE 03 85 97 12 97	
Ingénieur	Bruno BORDE
Technicien	Louis-Adrien LAGNEAU
Technicien	Romain LACHÈZE
Assistante adm.	Nathalie TIXIER

Antenne 89 - AUXERRE 03 86 94 90 20	
Ingénieure	Violette HERVÉ
Technicien	Godefroi DELPECH
Technicien	Adrien FRIEDMANN

à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain



Retrouvez l'intégralité de nos coordonnées sur notre site : bourgognefranche-comte.cnpf.fr